

Rinderpest and phacochoerus in Mauritania

Rinderpest and phacochoerus in Mauritania

En l'absence de populations importantes d'antilopes et autres ruminants sensibles à la maladie en Mauritanie, les phacochères représentent les seuls hôtes possibles du virus de la peste bovine parmi la faune sauvage; des enquêtes épidémiologiques ont révélé des traces sérologiques concernant cette maladie...

Introduction



La Mauritanie qui a connu son dernier foyer de peste bovine en 1983 (confirmé) ou 1985 (soupçonné) a arrêté de vacciner en 1998. Le pays s'est engagé depuis quelques années à obtenir ce statut de pays "indemne de l'infection" et en est à mi-chemin dans le processus puisqu'elle a acquis le statut "indemne de la maladie" en 2003.

Epidemiosurveillance de la peste bovine chez les phacochères

Dans ce contexte, la Mauritanie a entrepris entre janvier et mars 2003 une série de collecte de sérum d'animaux chassés légalement à l'ouest de la frontière avec le Sénégal, notamment chez des

phacochères

tués lors de chasses sportives. Les phacochères dont la sensibilité à la maladie est variable peuvent être porteurs d'anticorps contre la peste bovine, indiquant ainsi la circulation du virus dans l'écosystème.

Les sérums ont été collectés dans de bonnes conditions par des agents formés par l'unité de faune sauvage du PACE et ont été analysés par plusieurs laboratoires dont les laboratoires internationaux de références. Les résultats ont révélé que, sur les 30 échantillons collectés (et les 28 analysés), 2 sera sont apparus positifs à un test de détection des anticorps.

Ce résultat a surpris tous les intéressés mais la réaction du REMEMA, réseau d'épidemiosurveillance de la Mauritanie fut immédiate: une mission de collecte de sang dans les troupeaux de bétail avoisinants ne révéla qu'un positif sur 80 sérums recensés. Il est important de noter que ce résultat ne constitue pas un seuil d'alerte compte tenu des faux positifs, des animaux ayant été vaccinés avant 1998 et des réactions croisées possibles, notamment avec le virus cousin de la Peste des Petits Ruminants. Cependant, les autorités mauritaniennes ont rapidement notifié ces cas à l'OIE ainsi qu'aux pays voisins.



Dès lors, un ensemble de questions peut se poser:

1. Une fois un phacochère infecté, par un zébu ou un buffle par exemple avec qui ils sont en contact étroit parfois, quel est le taux de transmission à l'intérieur de la population de phacochères ?
2. Quel est le taux de transmission avec les autres espèces sauvages et domestiques sensibles ?
3. Combien de temps le virus reste-t-il à l'intérieur de la population de phacochères?
4. Peut-il survivre dans une telle population en considérant

l'organisation sociale des suidés ?

L'utilisation de modèles multi hôtes devrait apporter des éléments intéressants. Mais la quantité d'information manquante reste importante.

Conséquences



Cependant, après discussion entre les membres de la Commission Scientifique de l'OIE et les membres de l'unité d'épidémiologie du PACE, il a été décidé que des résultats de laboratoire ne constituaient pas à eux seuls une preuve de l'infection (en tout cas tant qu'il ne s'agit pas d'isolation d'antigène ou de matériel génétique); en effet, en milieu suspecté peu infecté, la valeur prédictive positive (c.a.d. la confiance que l'on peut apporter à un résultat positif) est faible. Un ensemble de données doit être pris en considération pour interpréter l'image épidémiologique. Dans le cas de la peste bovine, ce sont :

1. la santé des populations sauvages et domestiques susceptibles (clinique et sérologique) ;
2. l'historique de la maladie dans l'écosystème ;
3. la présence de PPR dans l'écosystème qui peut donner des réactions croisées avec les tests de la peste bovine ;
4. les performances des tests sérologiques.

L'ensemble de ces facteurs pris en compte dans le cas de la Mauritanie ne permettait pas de confirmer l'épidémie de peste bovine et l'OIE lors de sa 72ème session en mai 2004 a redonné à la Mauritanie son statut de « pays indemne de la maladie ».

La suite des événements devrait consister pour l'équipe faune sauvage de l'unité d'épidémiologie du PACE à mettre en place une mission de capture de phacochères afin d'approfondir la compréhension des résultats sérologiques de cette population. Ces captures s'effectueront à l'aide de filets, la distance de fuite des animaux dans cette région empêchant les captures au fusil anesthésique. Les résultats de cette mission de capture permettront ainsi d'aider la Mauritanie à se rapprocher du statut « indemne de l'infection » suite logique de la procédure proposée par l'OIE.



PACE Wildlife Unit, AU-IBAR, Nairobi, Kenya

Yes